

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 27 juin 2011

Débat sur le rôle de l'association dans le cadre du dialogue compétitif

➤ Intervention d'ouverture de Philippe MARINI, Président de l'association

En ouverture, Philippe MARINI fait la lecture de la lettre du Préfet coordonnateur reçue, suite à de premiers échanges relatifs à une mission assurée par l'association Seine-Nord Europe dans le cadre du dialogue compétitif :

Cette nouvelle mission s'articulerait autour de deux axes :

- Approfondir les réflexions exposées dans le Livre Blanc de 2009 sur les questions de développement économique et d'emploi liées aux plateformes multimodales (PFM) ainsi qu'au tourisme. Cette approche devra être conduite en étroite cohérence avec les travaux de la mission de préfiguration de la structure d'aménagement des PFM, mise en place le 16 juin 2011 ;
- Mobiliser les entreprises des territoires sur les opportunités économiques des phases de pré-chantier, chantier et post-chantier.

Comme il l'avait annoncé à travers un message vidéo lors du comité consultatif du 19 mai 2011 à Amiens, Philippe MARINI rappelle qu'il est favorable à ce que l'association réponde positivement à cette nouvelle mission.

➤ Intervention de Pierre GAUDIN, SGAR de Picardie

Pierre GAUDIN excuse en premier lieu le Préfet coordonnateur, retenu par d'autres obligations. Il rappelle que le projet SNE a connu un phénomène d'accélération récemment avec le lancement du dialogue compétitif, le 5 avril dernier. Le projet est passé dans une phase opérationnelle.

Pour rappel, le 16 juin 2011, une mission de préfiguration des plateformes multimodales a été mise en place. Elle sera chargée de préparer la mise en place de la structure dédiée à la gestion des futures plateformes. Il a été convenu qu'un syndicat mixte sera créé dans cette perspective avec une double gouvernance, nationale et territoriale, afin de favoriser le développement cohérent des plateformes. Un groupe de travail sera chargé des questions économiques et de la pré-commercialisation des plateformes multimodales. De premiers résultats sont attendus au début de l'automne. Le syndicat mixte ouvert pourrait être créé au premier semestre 2012.

Sur le terrain, les acteurs économiques se mobilisent avec notamment le travail mené par VNF auprès des filières et notamment une récente opération au CESE. Il est donc important aujourd'hui de conforter cette mobilisation des acteurs économiques dans la perspective de Seine-Nord Europe.

Sur ce sujet, le Préfet coordonnateur a bien pris note de l'offre de service de l'association. Un projet de cahier de charges a pu être établi au travers de réunions de travail entre les services de l'Etat, VNF et l'association SNE. Pierre GAUDIN espère que les participants seront nombreux aux premiers séminaires de lancement. Début décembre 2011, un point d'étape sera proposé lors du prochain Comité consultatif, tandis qu'un Tome 2 du Livre Blanc pourrait être finalisé vers la mi-février 2012.

Le travail collectif mené jusqu'ici autour du projet Seine-Nord Europe, entre VNF, les services de l'Etat, les collectivités territoriales, a été très satisfaisant. Le travail mené par l'association SNE permet de renforcer cette dynamique collective, et notamment sur les questions de développement économique et d'emploi.

Philippe MARINI rappelle qu'il conviendra de différencier les phases de pré-chantier, chantier et post-chantier dans le cadre de cette mission. Comment s'assurer que les formations attendues seront au rendez-vous ? Quel recours au tissu économique local sera possible ? Quelle sous-traitance sera-t-elle proposée aux entreprises locales ?

➤ Intervention de Nicolas BOUR, Directeur de la mission Seine-Nord Europe - VNF

Nicolas BOUR rappelle les étapes franchies depuis le 5 avril 2011. Les candidats ont commencé à travailler rapidement. Les premières propositions sont attendues au mois d'octobre 2011. Sur le territoire, les travaux continuent et les fouilles archéologiques se poursuivent.

Récemment, le Préfet coordonnateur a réuni près de 400 acteurs à Amiens, lors du Comité consultatif du 19 mai 2011. L'opération du 9 juin dernier au CESE a, elle, permis de souligner les attentes des chargeurs vis-à-vis des ports maritimes, des collectivités territoriales... Les décisions logistiques que ces chargeurs seront amenés à prendre peuvent être encouragées voire anticipées. Ce travail de dialogue doit être aujourd'hui élargi aux autres acteurs économiques, et notamment les entreprises de service. Pour un chantier de 4500 travailleurs, on estime qu'environ le même nombre d'emplois indirects devrait être créé.

Il y a également des choses à préparer en phase de pré-chantier. Les services de l'Etat ont d'ailleurs travaillé sur ce point pour préparer l'accueil des travailleurs du chantier.

L'objectif du Livre Blanc sera de présenter la totalité des enjeux territoriaux à l'attention des groupements privés candidats.

➤ Questions / réponses

Question / intervention : Les organisations syndicales et les pôles emploi ont-ils été mobilisés dans le cadre de cet exercice ?

Nicolas BOUR précise que le travail mené au CESE sera réédité dans chaque CESER des régions desservies. Les structures consulaires et autres forces vives seront mobilisées dans le cadre de cette nouvelle mission.

Pierre GAUDIN souligne qu'un guichet unique sera mis en place par la Direction régionale pour l'emploi de Picardie. Pôle emploi fera pour le canal Seine-Nord Europe ce qu'il a fait pour d'autres infrastructures.

Question / intervention : Une association de préfiguration artois-cambrésis a été créée. Est-ce que cette association a vocation à participer à ces réflexions ?

Pierre GAUDIN explique que des travaux juridiques et fiscaux, complexes, sont d'abord à mener. Ensuite des travaux d'ordre économique et de commercialisation devront être déployés. Ensuite, un travail sera mené au niveau de chaque plateforme. A ce stade-là, des contacts avec les structures locales existantes seront pris.

Nicolas BOUR rappelle que le PPPiste réalisera l'infrastructure des plateformes. Aujourd'hui, il ne devrait pas être impliqué dans la mission de préfiguration qui rassemble collectivités territoriales et ports fluviaux et maritimes. Pierre GAUDIN souligne que les enjeux de gouvernance se situent au niveau de la cohérence entre échelon national et territorial et de la hiérarchie des décisions.

Nicolas BOUR rappelle que la programmation des plateformes sera finalisée à travers ce travail de préconfiguration. Il s'agit en fait d'un travail d'aménageur.

Question / intervention : Les EPCI ne seront pas sollicités pour financer les PFM ?

Il n'est en pas question dans le protocole de gouvernance répond Pierre GAUDIN.

Question / intervention : Jacques TRORIAL rappelle l'évolution des mentalités des ports maritimes, qui sont passés de l'opposition, au scepticisme jusqu'à un certain soutien aujourd'hui. Depuis 3 ans, il y a eu aussi le Grenelle de l'environnement et la réforme portuaire. Les objectifs de report modal assignés aux ports maritimes sont importants. Depuis 18 mois, la mise en forme de la réforme portuaire a été chaotique, du fait du dossier dit de la pénibilité. La réforme est désormais appliquée depuis le 3 mai 2011 dans un climat de confiance. Enfin, le Grand Paris constitue un effet d'entraînement pour SNE.

Question / intervention : Comment favoriser l'appropriation du projet par les populations ? Le terme « consultatif » est un peu péjoratif. Attention à l'exemple de l'éolien. Il conviendrait de mieux associer les représentants des collectivités territoriales.

Pierre GAUDIN rappelle que le dossier est complexe ainsi que sa gouvernance. L'idée d'un comité des 80, rassemblant les CR, les CG, les organismes consulaires, pour partager les informations notamment avec les collectivités, a été avancée.

Question / intervention : Le Nord-Pas-de-Calais est confronté à la fermeture de la B103 (350 hectares). Il a été demandé à ce que l'entreprise qui sera choisie puisse s'appuyer sur ce lieu comme base de vie. Qu'en sera-t-il ?

Nicolas BOUR précise que cette demande a été intégrée au Dossier de Consultation des Entreprises (DCE). Pierre GAUDIN souligne que le partenaire privé en fera ce qu'il veut.

Question / intervention : Concernant les PFM ; il conviendra de bien en définir le rôle. Dans cette perspective, l'articulation avec les ports maritimes sera essentielle.

Pierre GAUDIN estime que c'est tout à fait le sens de la convention signée pour les PFM, notamment avec les ports.

Question / intervention : Dès 2008, des cellules inter-régionales ont été mises en place sur les questions d'emploi sous l'égide des Sous-Préfets. Des réflexions sur la création de guichets uniques ont été menées. Comment la nouvelle mission confiée à l'association SNE pourrait s'appuyer sur les travaux réalisés par ces cellules ?

Pierre GAUDIN estime qu'il convient d'avoir une approche fine de ces questions. Tout le travail réalisé n'est pas inutile. La dimension opérationnelle dans laquelle nous nous trouvons est de changer de braquet.

Jean-François DALAISE rappelle que les premiers sondés seront les forces économiques (MEDEF, CESR, grandes entreprises...). Seront associés à ces réflexions les CR et CG signataires de la convention. La priorité est de réaliser très rapidement un questionnaire pertinent sur ces thématiques qui sera transmis à l'attention des cibles économiques. Entre les deux séminaires, il y aura ensuite une phase de coordination et de remontée d'informations.

Question / intervention : Quid de l'action du rôle joué par l'Education nationale ?

Il s'agit là, selon Philippe MARINI, de la question de l'adaptation des filières de formation. Il conviendra de définir si les offres de formation proposées correspondent bien aux besoins identifiés. Le pôle de compétitivité I-Trans sera l'un des partenaires associés à ces réflexions.

Pierre GAUDIN a rappelé que les Préfets de région ont été rendus compétents pour les plans régionaux de formation. Des contrats de plan régionaux liés à la formation professionnelle seront mis en œuvre. Un de ces contrats sera dédié aux formations liées à Seine-Nord Europe.

Sur le volet emploi/formation, 4 ou 5 réunions de travail ont été menées sur le terrain. Pour l'emploi pendant le chantier et après le chantier, un certain travail a déjà été mené.

Pour conclure, Jean-François DALAISE donne lecture de la résolution ouvrant la voie à la prise en charge par l'association de cette nouvelle mission. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Partie statutaire

➤ Délibération numéro 1 : rapport moral de l'association

Cf. texte joint.

Le rapport moral est soumis au vote. Il est adopté.

➤ Délibération numéro 2 : présentation et adoption des comptes 2010

Cf. présentation des comptes 2010 et du budget prévisionnel 2011

Le commissaire aux comptes a certifié les comptes de l'association 2010 comme sincères.

Pour 2011, aucune majoration des cotisations n'est prévue. Une légère contraction des cotisations est envisagée.

L'association a prévu une subvention de 15 000 euros dans la perspective de la future mission assurée pour le compte du Préfet coordonnateur. L'enveloppe globale de la mission devrait être d'environ 180 000 à 200 000 euros.

Les comptes 2010 et le budget prévisionnel 2011 sont adoptés. *Une abstention du CESER Ile de France.*

➤ Délibération n° 3

Cf. présentation du montant des cotisations annuelles

Le montant des cotisations annuelles est adopté.

➤ Délibération n° 4

Cf. renouvellement du Comité de direction

Une candidature est faite par le Syndicat mixte du pays du Cambrésis.

Le renouvellement du Comité de direction, intégrant le Syndicat mixte du pays du Cambrésis, est adopté.

➤ Comité de Direction

Le Comité de Direction de l'association Seine-Nord Europe adopté par les membres de l'association lors de l'AG 2011 est le suivant :

- Président :	Monsieur Philippe MARINI
- Vice-Présidents :	Monsieur Michel DELEBARRE Monsieur Daniel PERCHERON Monsieur Philippe BONNEVIE Monsieur Serge CAMINE
- Vice-Président Secrétaire Général :	Monsieur Jean-François DALAISE
- Vice-Président Trésorier.	Monsieur Léonce Michel DESPREZ

Il est précisé que Monsieur Philippe VASSEUR devrait prochainement remplacer Léonce Michel DESPREZ. Un courrier lui proposant d'être le trésorier de notre association lui sera prochainement transmis.

Claude DU GRANRUT demande des précisions sur la manière dont l'association va mener la nouvelle mission confiée par l'association.

JFD présente les conseils extérieurs auxquels l'association devrait faire appel : Martial BELLON, l'équipe du cabinet Alliantis, Jean-Raymond LEMOINE, ancien adjoint du Président du CAF, et les moyens du CAF. Un premier questionnaire sera transmis prochainement aux principaux réseaux pour remonter des informations et solliciter des contributions dans la perspective des deux premiers séminaires de septembre, en liaison étroite avec les services de l'Etat et les structures dédiées à l'emploi.